Le Fonsorbais

Bulletin municipal de la ville de Fonsorbes – Édition spéciale – Mai 2026

Nouvelle mandature 2026-2032

NOUVELLE MUNICIPALITÉ p. 4

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS p. 8

AXES DU MANDAT p. 9





Le mot du Maire

Chères Fonsorbaises, chers Fonsorbais,

Vous avez fait le choix du renouveau pour Fonsorbes. Par votre vote, vous avez exprimé une ambition forte pour notre ville, et je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous en remercier sincèrement. La confiance que vous nous accordez nous honore autant qu'elle nous engage.

Nous porterons cette ambition en agissant toujours à la lumière des valeurs qui nous sont essentielles : l'humain, la proximité et la confiance. Ce sont elles qui inspireront et guideront chacune de nos actions.

Nous instaurerons une organisation rassemblée où élus, agents municipaux, acteurs locaux et habitants avancent ensemble. C'est en écoutant, en partageant et en respectant chacun que nous construirons une action publique plus juste, plus efficace et plus proche de vous.

Dès le début du mandat, nous avons fixé un cap clair autour de quatre axes majeurs qui structureront notre action :
- Fonsorbes plus sûre et plus préventive.
- Fonsorbes plus verte et plus durable.
- Fonsorbes plus active et plus vivante.
- Fonsorbes plus solidaire et plus inclusive.

Ces priorités répondent aux enjeux du quotidien, tout en préparant l'avenir de Fonsorbes. Vous les retrouverez détaillées dans ce bulletin municipal.

Nous avons également à cœur de conduire ces actions avec responsabilité, en veillant à la bonne gestion de nos finances, afin de préserver durablement notre capacité d'investissement, tout cela en tenant notre engagement : aucune hausse des impôts locaux. C'est un engagement fort pour préparer l'avenir de Fonsorbes avec sérieux, lucidité et sens des responsabilités.

Les années qui s'ouvrent devant nous seront celles de l'action, du renouveau et de la proximité. Avec vous, pour vous, nous ferons avancer Fonsorbes avec détermination et serons fidèles à nos engagements.

Mathieu Lafoux,
Maire de Fonsorbes.

Conseil municipal d'installation : investiture du Maire et de ses adjoints



Mathieu Lafoux, Maire de Fonsorbes et ses adjoints, lors du conseil municipal d'installation.

Vendredi 27 mars, la salle du conseil municipal a accueilli la séance d'installation de la nouvelle équipe municipale, marquant officiellement le début du mandat 2026-2032. Ce moment institutionnel important fait suite aux élections, à l'issue desquelles la liste « Fonsorbes rassemblée, Fonsorbes en mieux ! » a obtenu 26 sièges sur 33, tandis que « Fonsorbes citoyenneté » en compte 5 et « Fonsorbes vers l'avenir », 2.
Lors de cette séance, le conseil municipal a d'abord procédé à l'élection du maire, puis a fixé à 9 le nombre d'adjoints avant de les élire. Chacun s'est vu confier une délégation couvrant les grands domaines de l'action municipale : finances, urbanisme, ressources humaines, services techniques, vie associative, sécurité, enfance ou encore développement durable. Le maire conserve pour sa part des compétences stratégiques, notamment en matière d'aménagement du territoire, d'affaires juridiques et de communication.

Afin de renforcer l'efficacité de l'action publique, des conseillers délégués ont également été désignés pour accompagner le maire et ses adjoints dans leurs missions (cf. p. 4).

La séance s'est enfin poursuivie par l'adoption de plusieurs décisions essentielles au bon fonctionnement de la collectivité : fixation des indemnités, organisation de la commission des Finances ainsi que désignation des élus membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS).

Cette installation pose les bases du travail collectif au service de tous les Fonsorbais.

Résultats des élections municipales

1er tour – 15 mars 2026

LISTES Tête de liste	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	Bureau 7	Bureau 8	Bureau 9	Bureau 10	Bureau 11	Bureau 12	Total
	CANTELAUZE		BÉOUZO					TRÉPADÉ			MAIRIE	TRÉPADÉ	
FONSORBES RASSEMBLÉE, FONSORBES EN MIEUX! M. LAFOUX Mathieu	229	163	200	185	198	236	235	206	171	198	176	159	**2356** 42 %
FONSORBES VERS L'AVENIR M. SERRANI Christian	84	53	88	88	75	53	82	102	84	85	44	90	**928** 16,54 %
FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD M. PILET Jean-Claude	59	63	64	49	61	44	75	57	50	92	62	51	**727** 12,96 %
FONSORBES CITOYENNETÉ M. SÉVERAC Philippe	119	136	164	137	138	180	138	118	146	98	114	110	**1598** 28,49 %
TOTAL	491	415	516	459	472	513	530	483	451	473	396	410	**5609** 100 %

2nd tour – 22 mars 2026

LISTES Tête de liste	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	Bureau 7	Bureau 8	Bureau 9	Bureau 10	Bureau 11	Bureau 12	Total
	CANTELAUZE		BÉOUZO					TRÉPADÉ			MAIRIE	TRÉPADÉ	
FONSORBES RASSEMBLÉE, FONSORBES EN MIEUX! M. LAFOUX Mathieu	300	213	251	235	255	288	298	265	222	276	218	219	**3040** 53,16 %
FONSORBES VERS L'AVENIR M. SERRANI Christian	53	54	82	72	61	38	59	69	74	80	47	69	**758** 13,25 %
FONSORBES CITOYENNETÉ M. SÉVERAC Philippe	152	154	197	173	167	208	165	158	145	132	139	131	**1921** 33,59 %
TOTAL	505	421	530	480	483	534	522	492	441	488	404	419	**5719** 100 %

Le Fonsorbais, bulletin municipal de la ville de Fonsorbes
Mairie, Hôtel de ville, rue du 11-Novembre-1918,
BP 70028, 31470 Fonsorbes. 05 61 91 55 10
ISSN 0183-1429

Directeur de la publication : Mathieu Lafoux
Crédit photos : ville de Fonsorbes (sauf mentions particulières)
Réalisation : Éditions In Extenso. Graphisme : TritonS communication
Impression : Reprint, Toulouse

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-2869 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Liste des élus et des délégations
Mandat 2026-2032



Mathieu LAFOUX
Maire
- Aménagement du territoire
- Affaires juridiques
- Anciens combattants et devoir de mémoire
- Communication



Pascal DARAM
1er adjoint
- Coordination des élus
- Politique communautaire
- Implication citoyenne
- CCAS, action sociale
- Mosaïque des partages



Dominique BAUDRY
2e adjointe
- Finances, budget
- Vie économique
- Commerces



Robert POGODA
3e adjoint
- Urbanisme
- Travaux publics



Anne-Marie QUARRATO
4e adjointe
- Ressources humaines
- Dialogue social



Jean-Luc ARNAUD
5e adjoint
- Services techniques
- Propreté et entretien de la commune



Françoise BOYER
6e adjointe
- Associations
- Infrastructures associatives
- Logements mairie (hors CCAS)
- Seniors



Jean-Marc ALAZET
7e adjoint
- Sécurité et tranquillité publique
- Police municipale



Valérie BACCOU
8e adjointe
- Enfance, petite enfance
- Écoles



Kévin ROSIQUE
9e adjoint
- Développement durable
- Mobilités douces
- Transports publics

Conseillers délégués



Aurélie SETIAO
Rattachée au maire
- Animation du territoire



Yves CAMPMAS
Rattaché au maire
- Modernisation de la collectivité
- Informatique



Christel PIGASSE
Rattachée à F. BOYER
- Associations culturelles
- Culture



Gautier BONJEAN
Rattaché à D. BAUDRY
- Partenariat public/privé



Audrey GORNET
Rattachée à F. BOYER
- Sport
- Handicap



Thomas QUEMARD-DUFFORT
Rattaché au maire
- Jeunesse
- Conseil municipal des jeunes

Conseillers municipaux

Groupe Fonsorbes rassemblée, Fonsorbes en mieux!


Patricia ECHE


Aurélie JULLIEN


Aurélien DUPUY


Mélissa RIMPER


Franck DAVID


Élodie AMARDEIL


Michael THIRIOUX


Céline DUPRAT


Frédéric FABRE


Fiona BATAILLE

Groupe Fonsorbes Citoyenneté


Philippe SÉVERAC


Christine LACOSTE


Vincent BATAILLE


Frédéric LEGRAND


Julia DAGOREAU

Groupe Fonsorbes vers l'avenir


Christian SERRANI


Johanne PAUSÉ

Démissions d'élus au sein du conseil municipal

Au sein du groupe « Fonsorbes Citoyenneté », deux élus, Martine Vitet et Thierry Louzon, ont fait le choix de démissionner de leur mandat. Conformément aux règles en vigueur, les candidats suivants sur la liste ont été appelés à siéger. Les 7 élus suivants ont également renoncé successivement à exercer cette fonction.
À l'issue de ce processus, ce sont finalement Frédéric Legrand et Julia Dagoreau qui ont accepté de rejoindre le conseil municipal.
Pour rappel, en cas de démission d'un élu, son remplacement s'effectue automatiquement par le candidat suivant sur la liste présentée lors des élections municipales. Si celui-ci ne souhaite pas siéger, le remplacement se poursuit dans l'ordre de la liste.

Les commissions

La municipalité a procédé à la création de 11 commissions municipales, lors des séances des conseils municipaux des 27 mars et 9 avril.
Ces commissions, composées d'élus de la majorité et des groupes minoritaires, ont pour objectif d'étudier les dossiers, de préparer les décisions et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques dans les différents domaines de la vie communale.

- Finances
- Accessibilité
- Affaires scolaires – enfance – jeunesse
- Aménagement du territoire (comprenant économie, urbanisme, développement durable et voirie et réseaux divers)
- Associations – sport – culture – animation du territoire
- Appels d'offres
- Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- Marché de plein vent
- Ressources humaines
- Commission consultative des services publics: transport à la demande
- Sécurité – tranquillité publique – prévention

Les élus et les conseillers communautaires fonsorbais dans les structures intercommunales

La commune de Fonsorbes adhère à plusieurs syndicats intercommunaux, chargés de missions spécifiques telles que la gestion de l'eau, de l'assainissement, des cours d'eau ou encore de l'électricité. Les élus fonsorbais y représentent activement la commune.

Représentation des élus fonsorbais au sein des syndicats intercommunaux et institutions départementales auxquels la mairie de Fonsorbes adhère.

SIGLES DES SYNDICATS	NOM DES SYNDICATS	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS	NOM DES ÉLUS REPRÉSENTANT FONSORBES
SAGe	Saudrune-Ariège-Garonne	1 titulaire (mairie)	Mathieu LAFOUX
		1 titulaire (Muretain Agglo)	Robert POGODA
SIECT	Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch	1 titulaire (Muretain Agglo)	Robert POGODA
RÉSEAU 31	Syndicat Mixte de l'eau et de l'aménagement	1 titulaire (Muretain Agglo)	Robert POGODA
SDEHG 31	Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne	2 titulaires (mairie)	Jean-Luc ARNAUD Robert POGODA
HGE	Haute-Garonne Environnement	1 titulaire (mairie)	Kévin ROSIQUE
SM GALT	Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch	1 titulaire (mairie)	Jean-Luc ARNAUD
HGN	Haute-Garonne Numérique	1 titulaire (mairie)	Yves CAMPMAS
		1 titulaire (Muretain Agglo)	Jean-Marc ALAZET
ATD 31	Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne	Maire (défini par les statuts)	Mathieu LAFOUX
SMAGV 31 - MANÉO	Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage	1 titulaire (Muretain Agglo)	Pascal DARAM

Ces syndicats, pour quoi faire ?

SAGe – Saudrune-Ariège-Garonne
Le SAGe définit les grandes orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle d'un territoire. Il fixe des objectifs pour préserver la qualité de l'eau, réguler les usages et protéger les milieux aquatiques. Il a également la compétence crématorium.

SIECT – Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch
Sa mission principale est l'alimentation en eau potable. **Cette mission est en cours de transfert au SAGe.**

RÉSEAU 31
Il assure les compétences liées au petit et au grand cycle de l'eau.

SDEHG 31 – Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne
Le SDEHG accompagne les communes dans la gestion des réseaux d'électricité et d'éclairage public. Il intervient également dans la transition énergétique (énergies renouvelables, rénovation de l'éclairage, maîtrise de l'énergie).

HGE – Haute-Garonne Environnement
Cette structure œuvre pour la protection de l'environnement et la sensibilisation aux enjeux écologiques. Elle accompagne les collectivités dans leurs projets liés à la biodiversité, aux déchets ou encore au développement durable.

SM GALT – Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch
Ce syndicat est en charge de la gestion des ressources en eau.

HGN – Haute-Garonne Numérique
Haute-Garonne Numérique pilote le déploiement du très haut débit (fibre optique) sur le territoire. L'objectif est de garantir un accès équitable au numérique pour les habitants et les entreprises.

ATD 31 – Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne
L'ATD apporte un appui technique, juridique et administratif aux communes. Elle les accompagne dans la conduite de leurs projets (urbanisme, voirie, bâtiments...) et dans la gestion quotidienne des collectivités.

SMAGV 31 - Manéo – Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage
Ce syndicat permet aux collectivités adhérentes de concevoir et de gérer en commun des équipements d'accueil et d'habitat, adaptés aux besoins des gens du voyage.

Les élus fonsorbais et le Muretain Agglo

À l'issue des dernières élections, plusieurs élus fonsorbais ont également été désignés élus communautaires. Ils exercent des responsabilités au sein de la communauté d'agglomération Le Muretain Agglo et représentent celle-ci au sein de différents organismes.

Les élus communautaires fonsorbais siégeant au Muretain Agglo

Liste « Fonsorbes rassemblée, Fonsorbes en mieux! »
- Mathieu LAFOUX
- Françoise BOYER
- Anne-Marie QUARRATO
- Pascal DARAM
- Robert POGODA

Liste « Fonsorbes Citoyenneté »
- Philippe SÉVERAC

Les élus du Muretain Agglo

Président : André Mandement

Vice-président(e)s :

1er vice-président - Mobilités et aménagements :
Thierry Suaud

2e vice-président - Transition écologique :
Mathieu Lafoux

3e vice-président - Déchets et économie circulaire :
Jérôme Bouteloup

4e vice-président - Développement économique et schéma directeur d'aménagement : Sylvain Mabire

5e vice-président - Voirie et espace public :
Alain Delsol

6e vice-président - Service à la famille (enfance, petite enfance, CTG) :
Jérémie Lampe

7e vice-président - Lutte contre la cabanisation, aires de grand passage :
Michel Capdecomme

8e vice-président - Habitat :
Alain Sottil

9e vice-président - Projet agricole, restauration :
Thierry Bertrand

10e vice-président - Urbanisme règlementaire, mutualisation :
Jérôme Laffon

11e vice-président - Tourisme, ruralité :
Pierre Bérail

12e vice-président - Prévention des risques, eau, patrimoine :
Jean-Marc Bergia

Conseiller(e)s délégué(e)s

1re conseillère déléguée - Ressources humaines et dialogue social :
Irène Dulon

2e conseiller délégué - Marchés publics et suivi de la fiscalité :
Gérard Montariol

3e conseillère déléguée - Parentalité :
Malika Bensouici

4e conseiller délégué - Rapporteur du budget :
Jean-Marie Puig

5e conseillère déléguée - Contrat local de santé :
Sylvie Germa

6e conseiller délégué - Centres aquatiques :
Jean-Claude Garaud

7e conseillère déléguée - Économie sociale et solidaire :
Brigitte Taberne-Ribère

8e conseiller délégué - Parc roulant, aires d'accueil des gens du voyage :
Olivier Authié

9e conseillère déléguée - Plan d'équilibre alimentaire en restauration collective :
Christelle Matheu

10e conseiller délégué - Accessibilité, handicap :
Alain Palas

11e conseiller délégué - Liaisons douces :
Gilbert Deschamps

12e conseiller délégué - Informatique et protection des données :
Christophe Garros

13e conseiller délégué - CLSH :
Philippe Guerriot

14e conseiller délégué - Sites naturels, confluence :
Jean-Pierre Bournet

15e conseiller délégué - Gemapi :
Cyril Palayret

16e conseiller délégué - Projet hème déchetterie :
Étienne Gasquet

Conseiller(e)s communautaires

- Marie-Line Andres
- Martine Bousquet
- Christophe Delahaye
- Magalie Diogo
- Isabelle Ducasse
- Sonia Escude
- Pascale Fontez
- Guillaume Fournier
- Magalie Grandsimon
- Sylviane Lacampagne
- Thierry Lafourcade
- Christine Mermilliot
- Dominique Perello
- Catherine Perez
- Fabrice Planchon
- Yves Rebellato
- Nicolas Refutin
- Michel Rueda
- Fabio Serra
- Philippe Stremler
- Jean-Marc Terrisse
- Nathalie Tranier
- Léonard Zardo



Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)

Procédure de désignation

À la suite de son renouvellement, le conseil municipal doit procéder, dans un délai maximal de deux mois, à l'élection et à la désignation des membres du conseil d'administration du CCAS.
Les associations appelées à proposer des représentants sont informées collectivement du renouvellement du conseil d'administration par voie d'affichage en mairie et, le cas échéant, par tout autre moyen approprié, notamment par voie de presse.

Un délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, leur est accordé pour formuler leurs propositions.
Les associations de retraités et de personnes âgées, les associations de personnes handicapées et l'union départementale des associations familiales de la Haute-Garonne doivent proposer au maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins trois personnes.
Les associations poursuivant un même objet peuvent présenter une liste commune.

Rôle et composition du conseil d'administration du CCAS de la ville de Fonsorbes

Le centre communal d'action sociale de Fonsorbes œuvre en faveur des personnes en difficulté, des personnes âgées et des personnes handicapées, et favorise le lien social.

Selon une décision du conseil municipal du 27 mars, il est administré par un conseil d'administration (CA) qui est présidé de droit par le maire et comprend, en nombre égal:
- 8 membres élus par le conseil municipal parmi ses membres;
- 8 membres nommés par le maire parmi des personnes n'appartenant pas au conseil municipal.

Président
- Mathieu LAFOUX

Vice-président
- Pascal DARAM

Vice-présidente déléguée
- Valérie BACCOU

Membres élus au sein du conseil
- Pascal DARAM
- Dominique BAUDRY
- Aurélien DUPUY
- Valérie BACCOU
- Audrey GORNET
- Patricia ECHE
- Christine LACOSTE
- Johanne PAUSÉ

Membres nommés par le Maire
- Martine LABRUYÈRE, *représentant l'association des Retraités de Fonsorbes*
- Nicole LAFFONT, *représentant l'association des Retraités de Fonsorbes*
- Sophie COUSTEAU, *représentant l'association « Les Jeunes Handicapés »*
- Marie-Françoise DURIER, *représentant le Secours catholique*
- Céline BUSSIÈRE, *représentant la Croix-Rouge française*
- Jean-François ALLAGNAT, *représentant les Restos du cœur*
- Marie-Thérèse OUSTY, *personnalité qualifiée*
- Claudine LEMIRE, *représentant l'Union départementale des associations familiales de la Haute-Garonne (UDAF)*



Un cap clair pour Fonsorbes
4 axes pour agir dès aujourd'hui

Dès le début du mandat, les orientations municipales s'organisent autour de quatre axes structurants : sécurité, transition écologique, dynamisme local et solidarité. Ces priorités guident les actions engagées pour répondre aux besoins des Fonsorbais et préparer l'avenir de la ville.
À travers ces quatre axes, Fonsorbes affirme une ambition : agir concrètement dès aujourd'hui tout en construisant une ville plus durable, dynamique et solidaire pour demain.

1. Fonsorbes plus sûre et préventive

La sécurité du quotidien est renforcée par le **développement de la vidéoprotection** dans l'espace public, dont l'extension se poursuit sur l'ensemble de la commune.
La police municipale a vu ses moyens évoluer avec **un armement adapté et un renforcement des formations**, afin de répondre efficacement aux enjeux de sécurité.
Dans le même temps, la modernisation de l'éclairage public se poursuit avec **l'achèvement du plan LED d'ici fin 2026.** Ce programme permettra de réduire les consommations d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage sur l'ensemble de la ville, contribuant ainsi à un cadre de vie plus sûr.

2. Fonsorbes plus verte et durable

La transition écologique se concrétise avec des actions fortes. L'aménagement du parc de Bidot est à l'étude.
La **végétalisation** progresse également avec l'engagement de travaux dans les **cours des écoles du Trépadé**, favorisant des îlots de fraîcheur et un meilleur cadre de vie pour les enfants.
Parallèlement, des études sont lancées pour équiper les bâtiments communaux de **panneaux photovoltaïques**.
Les mobilités évoluent avec la **relance d'un plan de circulation**, le développement des mobilités actives et la poursuite du schéma cyclable, notamment en direction de Bidot et des communes voisines.
Un **plan de sobriété énergétique** complète cette démarche, avec des objectifs clairs : réduire les consommations des bâtiments publics et finaliser la conversion de l'éclairage public en LED d'ici au 31 décembre 2026.

3. Fonsorbes plus active et vivante

Le projet **« Cœur de ville 2032 »** structure les réflexions pour renforcer l'attractivité du centre-bourg. L'évolution de la place du Trépadé et de ses abords s'inscrit dans cette dynamique de centralité renouvelée, pensée pour les mobilités, le cadre de vie et les usages.
Plusieurs équipements font l'objet d'investissements importants : **rénovation du centre de loisirs de Cantelauze, réfection du gymnase de la Béouzo et rénovation des vestiaires des Boulbènes.** Ces aménagements contribuent à améliorer les conditions d'accueil des usagers et des associations.
La vitalité locale repose également sur le tissu associatif, culturel et économique. Le soutien aux associations, l'organisation d'événements et le développement d'une offre culturelle accessible à tous participent à la convivialité et au lien social.
Le développement économique se poursuit avec l'accompagnement des acteurs locaux et la finalisation de la zone de Pistoulet, contribuant à l'emploi et à l'attractivité du territoire.

4. Fonsorbes plus solidaire et inclusive

La cohésion sociale reste une priorité avec la **création d'un restaurant seniors solidaire dès 2026**, venant compléter les actions menées par le CCAS. La participation citoyenne se renforce avec la mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes**, favorisant l'engagement des plus jeunes dans la vie locale.
L'inclusion est au cœur des politiques municipales, notamment par le soutien aux structures accompagnant les personnes en situation de handicap.
Les associations bénéficient d'un accompagnement renforcé, avec une **augmentation des subventions de fonctionnement (+5 000 €)**, affirmant leur rôle essentiel dans la vie locale.
Enfin, la **réhabilitation des services techniques** vient améliorer les conditions de travail des agents et renforcer l'efficacité des interventions au service des habitants.

En 2026, la dette diminue de 437 513 €

Une gestion responsable pour préparer l'avenir

La mise en œuvre du programme s'accompagne d'une volonté affirmée de désendettement, avec une priorisation des dépenses et des investissements essentiels.
Dès 2026, **l'en-cours de la dette diminue** de 437 513 €. Inédit à Fonsorbes depuis 2014, ce processus permettra de préserver les capacités d'investissement de la ville tout en optimisant le patrimoine communal, notamment par la mise en location de certains biens, l'étude de cessions et la recherche de nouvelles ressources.

Forte de ses engagements, **l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2026** (part communale). Parallèlement, un travail de planification pluriannuelle des investissements et du fonctionnement sera engagé pour donner une vision claire et durable des projets à venir.

Le budget communal sera communiqué dans le prochain Fonsorbais édité en juin.

Majorité municipale

Fonsorbes rassemblée, Fonsorbes en mieux!

Chères Fonsorbaises, Chers Fonsorbais,

Il y a quelques semaines à peine, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de Fonsorbes. Nous souhaitions vous en remercier. Merci pour votre mobilisation, pour votre engagement et pour la responsabilité que vous nous avez confiée.

Cette confiance nous oblige et nous engage pleinement. Depuis notre élection, notre priorité est claire : allier cœur et rigueur. Nous agissons efficacement, avec sérieux, pour remettre les finances de la commune sur des bases solides.

C'est dans cet esprit que nous avons présenté et voté le premier budget de ce nouveau mandat. Ce budget marque une étape importante puisqu'il permet d'engager un désendettement significatif de notre commune. C'est le premier effort de cette ampleur depuis 2014.

Pour y parvenir, nous avons travaillé avec méthode et détermination.

D'abord, nous avons relancé l'autofinancement de la collectivité en dégageant davantage de ressources. Plusieurs biens appartenant à la commune étaient laissés vacants alors qu'ils auraient pu être loués et générer des recettes nécessaires. C'est notamment le cas d'un local communal qui n'était plus loué depuis 2019...

En à peine une semaine de travail, nous avons élaboré un budget qui remet ces ressources au service des Fonsorbais.

Ensuite, nous avons repris en profondeur plusieurs projets hérités de la précédente équipe. Certains apparaissaient disproportionnés et mal conçus pour une commune comme la nôtre. Un projet estimé à plus de 3 millions d'euros sera ainsi réétudié afin d'être rendu économiquement viable et réellement utile aux habitants. D'ailleurs, même au sein de la Minorité, certains ont reconnu les faiblesses de ce projet, l'un de ses membres allant jusqu'à le qualifier de « coquille vide ».

Nous avons également constaté que plusieurs aménagements avaient été pensés sans vision d'ensemble. Des travaux étaient programmés pour rénover un bâtiment, puis quelques mois plus tard d'autres interventions venaient reprendre une partie des travaux. Cette succession d'opérations incohérentes coûtait cher et manquait de logique.

Nous avons donc décidé de mettre de l'ordre. Projet par projet, ligne budgétaire par ligne budgétaire.

Grâce à notre travail minutieux, et à l'aide précieuse des agents, nous avons tenu nos engagements :
- Aucune augmentation des taux d'imposition (part communale)
- Un désendettement de notre commune

Notre travail nous permet donc d'engager un désendettement prévisionnel de la commune de près de 347 000 euros, sans suppression de postes, sans réduction des services municipaux, et tout en augmentant les subventions des associations qui jouent un rôle essentiel dans la vie locale.

Bien au contraire, nous avons financé plusieurs projets concrets au service des habitants, autour de quatre priorités pour Fonsorbes :

- Fonsorbes plus sûre et préventive : nous avons armé et renforcé la formation de la Police municipale et poursuivi l'extension de la vidéoprotection ;

- Fonsorbes plus verte et durable : nous avons engagé la végétalisation des cours des écoles du Trépadé, et poursuivi la conversion de l'éclairage public en LED, avec un parc entièrement renouvelé d'ici au 31/12/2026 ;

- Fonsorbes plus active et vivante : nous avons lancé la rénovation du centre de loisirs, la réfection du gymnase de la Béouzo, la rénovation des vestiaires des Boulbènes, ainsi que les premières études du projet « Cœur de ville 2032 » ;

- Fonsorbes plus solidaire et inclusive : nous avons engagé l'aménagement d'un Restaurant Seniors solidaire, créé un Conseil Municipal des Jeunes et renforcé le soutien aux associations avec + 5 000 € d'aides, ainsi que la réhabilitation des services techniques.

Les projets les plus importants, Bidot et le réaménagement du Tennis Club sont à l'étude !

Dans le contexte actuel, un tel résultat est particulièrement prometteur. Nous avons réussi à solidifier considérablement les finances de la commune, tout en avançant les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

Nous continuerons à travailler avec le même état d'esprit : transparence, responsabilité et engagement au service de toutes les Fonsorbaises et de tous les Fonsorbais.

Nous sommes pleinement mobilisés pour être à la hauteur du mandat que vous nous avez confié.

Les élus de Fonsorbes rassemblée, Fonsorbes en mieux !

Minorités municipales

Fonsorbes Citoyenneté

Tout d'abord, merci aux 1921 électeurs qui ont fait confiance à Fonsorbes Citoyenneté. Nous continuerons à défendre une gestion rigoureuse, transparente, dans l'intérêt concret des Fonsorbais, en restant force de proposition.
Le début d'un mandat donne le ton. Les premières décisions engagent une trajectoire, dessinent une méthode, et révèlent une vision de l'action publique. À ce titre, certains choix de la nouvelle équipe majoritaire nous interrogent.

Augmentation des indemnités du maire. Dans un contexte où la responsabilité budgétaire s'impose, cette augmentation de 63,4 % de l'indemnité du maire, à laquelle s'ajoutera une indemnité de Vice-Président au Muretain-Agglo, soit un total de 4 763 € bruts mensuels, nous semble indécente. Les indemnités des adjoints augmentent également, mais celles des simples conseillers municipaux sont réduites de 42 %. Certes tout est légal, mais le signal politique n'est pas neutre.
Recrutement d'un collaborateur de cabinet. Ce type de poste peut se justifier dans certaines collectivités, mais il ne s'imposait pas à Fonsorbes. Sa plus-value pour les habitants n'est pas démontrée à ce stade, et il représentera un coût supplémentaire pour la commune, qui dépassera largement les 300 K€ sur le mandat : de quoi financer un rond-point à l'intersection RD632/route de Fontenilles, ou l'installation de jeux d'eau pour les enfants sur l'ancien stade du Trépadé que nous avions proposée.
Les délégations accordées au maire marquent une volonté d'élargir les prérogatives de celui-ci au détriment du rôle du conseil municipal, majorité et opposition comprises. L'équilibre démocratique repose sur un débat ouvert et sur la capacité de chacun à contribuer aux décisions.
Nous constatons aussi une **intensification de la communication municipale**, à travers de nombreuses vidéos sur les réseaux sociaux, reportages télévisés et articles de presse. Informer les habitants est évidemment nécessaire. Mais lorsque la communication prend de telles dimensions, ou lorsqu'elle met en avant en les présentant comme nouvelles des décisions déjà existantes (comme l'arrêté récent sur le protoxyde d'azote, très proche de celui qui existait déjà…), cela interroge sur la priorité donnée à l'image plutôt qu'aux résultats concrets.
Enfin, **les orientations budgétaires présentées suscitent des inquiétudes.**
Le choix de la nouvelle majorité de réduire fortement le recours à l'emprunt, voire de rembourser par anticipation une dette pourtant maîtrisée et contractée à des taux avantageux, peut apparaître volontariste. Mais il comporte un risque réel : celui de freiner les capacités d'investissement de la commune et de compromettre la réalisation de projets structurants attendus par les habitants. La situation financière de la ville est saine, nous y avons veillé, et l'endettement est largement inférieur à celui des communes comparables. Dans ce contexte, cette stratégie de désendettement à n'importe quel prix nous paraît purement idéologique.

Fonsorbes Citoyenneté
Vincent Bataille, Julia Dagoreau, Christine Lacoste, Frédéric Legrand, Philippe Séverac

Fonsorbes vers l'avenir

À l'issue du second tour des élections municipales, les 758 voix que vous nous avez accordées nous permettent d'être représentés au conseil municipal par deux élus.
Nous remercions sincèrement les Fonsorbaises et les Fonsorbais pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Ce soutien nous engage et nous l'honorerons par un investissement constant tout au long du mandat.
Nous participerons pleinement aux travaux du conseil et des commissions, avec sérieux et engagement. À travers notre action, nous veillerons à relayer les attentes des habitants et à contribuer de manière concrète aux décisions qui engagent l'avenir de notre commune.
Lors du premier conseil municipal, Monsieur le Maire a exprimé sa volonté de travailler avec l'ensemble des groupes, y compris ceux de l'opposition. Nous prenons acte de cette intention, dans l'attente qu'elle se traduise par un dialogue réel, respectueux et constructif.
Pour notre part, nous défendrons une ligne claire : une opposition responsable, à la fois vigilante et constructive. Nous ne nous inscrirons ni dans une opposition systématique, ni dans une approbation automatique. Chaque décision sera appréciée au regard de son utilité pour les Fonsorbaises et les Fonsorbais.

Fonsorbes vers l'avenir
Christian Serrani, Johanne Pause

Ateliers et animations pour tous

Les structures de la ville proposent des ateliers gratuits auprès de différents publics, l'inscription est obligatoire.

À la ludothèque

- Atelier « Neurones »
 Jeudis 28 mai et 25 juin, 10 h
- Atelier « Ludo'file »
 Ven. 22 et 29 mai, 19 et 26 juin, 10 h 30
- Atelier « Jeu teste »
 Vendredi 5 juin, 18 h 30

À la médiathèque

- « Les contes du bocal »
 Mercredis 13 mai et 17 juin, 10 h 30

Aux archives

- L'Atelier Patrimoine-Agenda 30
 Mardis 26 mai et 30 juin, 18 h

À la Mosaïque des partages

- Ateliers numériques
 Mar. 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin, 14 h
- Promenades
 Jeudis 7 mai, 14 et 25 juin, 14 h
- Atelier argile
 Mardi 19 mai, 10 h – 16 h (35 €)
- Visite guidée de l'exposition « Histoires d'ours, confidences de nounours »
 jeudi 21 mai, 14 h
- « Les histoires de Sabine », lecture et détente en musique
 Jeudi 28 mai, 14 h
- Pickle ball
 Vendredis 29 mai et 26 juin, 10 h
- Initiation aquarelle
 Vendredis 29 mai et 5 juin, 14 h
- Spectacle de marionnettes « À la découverte de la forêt »
 Mercredi 3 juin, 15 h 30
- « Croq ton livre », goûter littéraire
 Jeudi 11 juin, 14 h
- Maintien corporel
 Vendredi 12 juin, 10 h
- Soirée repas partage et karaoké
 Jeudi 18 juin, à partir de 19 h

Toutes les infos :
www.fonsorbes.fr/agenda

Agenda

Mai

- **Jusqu'au 6 juin**
 Exposition « Mémoires d'ours, confidences de nounours »
 Médiathèque
 Jeu de piste « Sur les traces de l'ours d'or »
 Dans la commune
- **Du mardi 5 mai au samedi 27 juin**
 Exposition Mai Photographique « Cheminement en Nouvelle-Zélande »
 Médiathèque (1er étage)
- **Vendredi 8 mai, 9 h**
 Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
 Monument aux morts, Pl. Marius-Turines
- **Samedi 23 mai, 21 h**
 Comédie « Bling-Bling »
 Salle du Trépadé
- **Samedi 30 mai, 10 h 15**
 Café des Arts « Rosa Bonheur, une célèbre artiste animalière »
 Espace Cinémuz'
- **Dimanche 31 mai, 9 h – 18 h**
 Sportez-vous bien !
 Bidot

Juin

- **Du vendredi 12 au dimanche 14 juin**
 Fête locale
 Place du Trépadé
- **Jeudi 18 juin, 18 h 30**
 Club des lecteurs détectives
 Médiathèque
- **Dimanche 21 juin, 18 h**
 Fête de la musique
 Place du Trépadé



Renseignements
Service Sport
05 61 91 25 67
www.fonsorbes.fr